

# DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT  
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9  
TÉL. 514 903 7627  
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 14 septembre 2023

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria  
Bureau 4125  
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4202-2022.

Autorisation d'un projet visant à évaluer l'interchangeabilité de l'hydrogène dans le réseau de Gazifère inc.

Phase 2.

**Réponse du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* aux [commentaires B-0085](#) de Gazifère inc. sur les demandes de remboursement de frais.**

---

Chère Consœur,

Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* procède, par la présente, à répondre aux [commentaires B-0085](#) de Gazifère sur les demandes de remboursement de frais au présent dossier, en Phase 2.

**Le *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)* soumet respectueusement que son mémoire et ses représentations au présent dossier ont été le fruit d'un travail sérieux et rigoureux.**

Tel que mentionné antérieurement, nous avons **activement participé** au processus et croyons humblement avoir soumis des représentations et recommandations constructives en Phase 2 susceptibles d'aider le processus réglementaire. **Nous avons réellement lu la documentation importante mise en preuve par Énergir au dossier.** Nous avons ainsi réellement pu examiner les enjeux des études visées et notamment conclure qu'il manquait, au projet d'Étude de Phase 2 de Gazifère, une *Analyse technico-économique* pour évaluer à haut niveau les coûts/bénéfices de divers scénarios de concentrations d'hydrogène (et d'hydrogène vert) qui seraient injectés dans le réseau de Gazifère, au moins comme l'a fait déjà l'[Étude ontarienne B-0049, GI-5, Doc. 1.1](#).

Tel que mentionné aussi dans [notre lettre C-RTIEÉ-0022](#), **nous avons correctement décrit le cadre dans lequel se situait le présent dossier, d'une manière similaire à ce que la Régie a elle-même décrit**, à savoir qu'il s'agissait uniquement de s'assurer qu'aucun obstacle ne s'oppose prima facie au versement des coûts de l'Étude dans un CFR, mais que la décision finale sur leur recevabilité et l'opportunité de leur reconnaissance appartiendra à la formation tarifaire qui sera saisie de disposer de ce CFR.

Nous avons également soumis des représentations quant à **l'opportunité d'une Phase 3** (pour recevoir l'Étude de Phase 2, poser des DDR et statuer sur sa confidentialité ainsi que pour entreprendre une Étude des coûts-bénéfices des divers scénarios possibles d'investissements) et quant au **meilleur forum pour la présentation globale du projet dans son ensemble**.

**Il apparaît que, sur les divers aspects susdits, nos représentations ont pu être plus élaborées que celles d'autres participants, ce qui peut expliquer l'écart des frais soumis.**

Nous espérons humblement avoir été utiles à la Régie et prions respectueusement le tribunal d'accueillir la demande de frais du RTIEÉ en la présente Phase 2.

Nous prions respectueusement la Régie d'excuser le délai de quelques heures pour le dépôt de la présente lettre, le soussigné ayant dû se présenter aujourd'hui à une consultation médicale qui n'avait pas été antérieurement prévue. Gazifère avait par ailleurs elle-même obtenu un délai pour ne déposer ses [commentaires B-0085](#) qu'avant-hier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur du *Regroupement pour la transition, l'innovation et l'efficacité énergétiques (RTIEÉ)*, regroupant les organismes suivants : l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*, *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, le *Groupe d'Initiatives et de Recherches Appliquées au Milieu (GIRAM)* et *Énergie solaire Québec (ESQ)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).